

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 045-214502304-20260615-442026-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 15 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2026.

Présents : Guy MEZARD, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Absents excusés : Pierre BADER (procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX), Jimmy PAUVERT (procuration donnée à Richard HOURDEQUIN).

Secrétaire de séance : Marie-Annick MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 15
- Présents 13
- Votants 15

Objet : Projet d'investissement : Parcours Santé - Plan de financement - Demande de subventions

Délibération n°44/2026

Monsieur le Maire expose : suite à l'acquisition de la parcelle ZE 31 visant à valoriser des parcelles communales disponibles en y favorisant l'activité physique régulière pour tous publics et ainsi, en créant un espace intergénérationnel visant à améliorer le cadre de vie et l'attractivité du village, il y est projeté la création d'un Parcours de Santé simple et sécurisé avec des équipements communaux de proximité.

Monsieur Richard HOURDEQUIN, 2ème adjoint en charge de la Commission Travaux présente à l'assemblée le dossier d'avant-projet dont le coût estimatif s'élève à : 38 000 € H.T.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur ce projet d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de Parcours Santé ci-dessus présenté et sa réalisation,
- Adopte pour ledit projet le plan de financement prévisionnel suivant :

| Dépenses (€) | H.T. | T.T.C. | Recettes (€) | % | H.T. |
|---|-----------------|-----------------|---|------------|-----------------|
| Achat terrain | 3 000 € | 3 600 € | Etat | 20 | 7 600 € |
| Travaux aménagement et installation équipements | 35 000 € | 42 000 € | Département | 50 | 19 000 € |
| | | | Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais | 10 | 3 800 € |
| | | | Autofinancement | 20 | 7 600 € |
| Total | 38 000 € | 45 600 € | Total | 100 | 38 000 € |

- Dit que les crédits seront inscrits au Budget,
- Autorise Monsieur le Maire, en vertu de la délégation de pouvoir du Maire qui lui a été conférée par la délibération N°23/2026 du Conseil Municipal en date du 30/03/26, à demander toutes subventions auprès des services compétents,
- Autorise Monsieur le Maire à conclure tous les actes utiles à la mise en oeuvre de la présente délibération et le charge de toutes formalités.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire
Guy MEZARD



Madame La Secrétaire de séance,
Marie-Annick MARCEAUX.

Certifié exécutoire
Publié et transmis en S/Préfecture le 15 juin 2026